TARIFS ANNUELS 2025/2026

COLLEGE ET LYCEE

FRAIS DE SCOLARITE						
Quotient Familial Annuel	Catégorie	Montant mensuel	Total Année			
Inférieur à 2000	1	74,00€	814,00€			
de 2001 à 4000	2	92,00€	1012,00 €			
de 4001 à 6000	3	111,63€	1228,00 €			
Au-delà de 6000	4	118.81 €	1307,00 €			

ETUDE DU SOIR COLLEGE			
Montant annuel pour 4 jours par semaine	300,00 €		
Montant annuel pour 3 jours par semaine	240,00 €		
Montant annuel pour 2 jours par semaine	160,00€		
Montant annuel pour 1 jour par semaine	80,00€		

FRAIS DE SCOLARITE						
Quotient Familial Annuel	Catégorie	Montant mensuel	Total Année			
inférieur à 2000	1	89,72 €	987,00€			
de 2001 à 4000	2	106,54 €	1172,00€			
de 4001 à 6000	3	119,18€	1311,00€			
Au-delà de 6000	4	140,18€	1542,00 €			

RESTAURATION:

Les élèves s'inscrivent par période (Septembre à Décembre, Janvier à Mars et Avril à la fin de l'année scolaire). Le forfait de la période sera calculé sur la base du prix d'un repas abonné qui correspond au tarif 2024/2025 augmenté de la variation constatée des indices contractuels avec la société de restauration au 1er juillet 2025. Pour information : la base du tarif abonné était de 7.45€ au secondaire. Les étudiants sont facturés à la consommation, les apprentis peuvent recevoir un remboursement de 50% par les OPCO